X 64-140

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ : ZD13476078

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	25/11/2026	26010607

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

24/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S082Z119

(9) RAISON SOCIALE : CTA BRESSOLS

(3) COORDONNÉES : 1231 B chemin du pastenc

82710 BRESSOLS
Tel:09 52 70 73 02

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 031S1493

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FA-357-KL (F)	14/12/2023	18/09/2018

Marque	Désignation commerciale
VOLKSWAGEN	CRAFTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
WV1ZZZSYZJ9047614	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10VWGCTR45C570	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

258347

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MAJEURES

3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs (AV)
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (D)
4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse (ARD)
4.5.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement (AVD)
4.8.1.a.2. ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Catadioptre défectueux ou endommagé : fonction réfléchissante affectée (ARD)
5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu (AR)
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (ARG,ARD)
8.1.1.b.2. SYSTÈME DE RÉDUCTION DU BRUIT : Un élément du système est desserré, endommagé, mal monté, manquant ou manifestement modifié d'une manière néfaste au niveau de bruit
8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2015
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km) :	+1.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%) :	5%		5%	
Forces verticales :	1402 daN		1042 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	418 daN	380 daN	262 daN	257 daN
Déséquilibre (<20%) :	10%		2%	
Forces de freinage (efficacité):	521 daN	485 daN	381 daN	412 daN
Taux d'efficacité global (≥50%) :	73			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%) : 30%			
Feux de croisement (-3.0% à -0.5%)	-0.7%	+0.0%		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%)	-1.1%	-4.0%		